



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

.....
Objet : Prise en charge et valorisation des déchets
.....

DENOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE ACHETEUR

Pouvoir Adjudicateur : Ville de Port-Jérôme-Sur-Seine

Hôtel de Ville
Service Commande Publique
Place d'Isny
BP 29
Notre-Dame-de-Gravenchon
76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

Tél : 02.32.84.53.38 - Fax : 02.35.38.80.37

www.pj2s.fr

Courriel : commandepublique@pj2s.fr

PERSONNE REPRESENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Monsieur Dominique DELANOS, L'Adjoint au Maire de la Ville chargé de la commande publique, par délégation.

OBJET ET LIEU DU MARCHE

Prise en charge et valorisation des déchets

FORME DU MARCHE

Les prestations sont réparties en 2 lots désignées ci-après :

Lot(s)	Désignation
Lot 1	Collecte, réception et traitement des déchets des services municipaux
Lot 2	Collecte et valorisation des déchets verts

TYPE DE MARCHE

Marché de services - C.C.A.G. – F.C.S. applicable aux marchés de Fournitures Courantes et Services - Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du C.C.A.G. – F.C.S. (JORF n°0078 du 1^{er} avril 2021).

Votre correspondant : Erika MÉNORET - Service Commande Publique – Direction Générale des Services
Téléphone : 02 32 84 53 38 - Courriel : e.menoret@pj2s.fr



.....
Objet : Prise en charge et valorisation des déchets
.....

TYPE DE PROCEDURE

La présente consultation est lancée sous forme de marché selon procédure adaptée, soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°

DONNEES TECHNIQUES

Les données techniques sont énoncées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

CONDITIONS DE REMISE DE L'OFFRE

Remise de l'offre avant le jeudi 31 octobre 2024 – 16h30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent être déposées sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>

Aucune remise d'offre par voie papier n'est autorisée dans le cadre de cette consultation.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Voir les dispositions contenues dans le Règlement de la Consultation (R.C)

NEGOCIATION

La collectivité se réserve le droit de négocier avec tous les candidats dont les offres seront jugées les plus pertinentes. La négociation pourra se faire lors de rendez-vous ou par échanges de mails.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Le Dossier de Consultation aux Entreprises (DCE) est disponible gratuitement sur le profil d'acheteur via le site de dématérialisation www.mpe76.fr. sous la référence : **IM-Déchets**

Le pouvoir adjudicateur informera les candidats du rejet ou de la sélection de leurs offres par courriel.

A cette fin, **le candidat communique une adresse e-mail dans son offre** à laquelle seront transmis les courriers informant du rejet ou de la sélection de son offre.



.....
Objet : Prise en charge et valorisation des déchets
.....

Renseignements administratifs :

Pour tout renseignement d'ordre administratif, le candidat devra s'adresser :

Sur la plateforme www.mpe76.fr

Renseignements techniques :

Pour tout renseignement d'ordre technique, le candidat devra s'adresser :

Sur la plateforme www.mpe76.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 26 septembre 2024 sur le site de la Ville et sur le site de dématérialisation "mpe76".

Instance chargée des procédures de recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76000 Rouen
Tél. : (+33)2-32-08-12-70. Télécopieur : (+33)2-32-08-12-71

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du tribunal administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert,
76000 Rouen,
Tél. : (+33)2-32-08-12-70. Télécopieur : (+33)2-32-08-12-71